

# FORMATION « ASSURER SA MISSION DE SALARIE DESIGNÉ COMPÉTENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL »

## PRÉ-REQUIS

- Attestation de réussite du parcours d'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>) ou attestation de suivi de la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par les services prévention des CARSAT/CRAM /CGSS

## PUBLIC

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels

## DURÉE

3 jours soit 21 heures de formation en 2j+ 1j – 2 journées de travail d'intersession à minima répartie sur 4 à 8 semaines

## ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires

## INTERVENANTS

Référent de la formation : Anne BUONOMO

Formateurs professionnels certifiés par l'INRS et spécialistes en prévention des risques professionnels

## ÉVALUATION

Positionnement d'entrée et de sortie de formation. Délivrance d'une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance Maladie - Risque Professionnels et l'INRS... Délivrance d'un certificat de fin de réalisation. Évaluation à chaud et à froid

## HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situation de handicap

## LE + DE LA FORMATION

50% pratique 50% théorique

Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque entreprise

Accompagnement sur le terrain & Formalisation du document unique

## OBJECTIFS

- Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS

## COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller l'employeur dans le choix et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels (situation de l'entreprise)
- Conseiller l'employeur dans le choix et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels (Évaluer les risques)
- Proposer des mesures de prévention et suivre la mise en œuvre du plan d'actions de prévention
- Articuler les actions avec les autres intervenants internes et externes de l'entreprise

## PÉDAGOGIE

- Recueil des attentes préformation.
- Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes

## PROGRAMME

### Jour 1

#### Séquence 1

Présentation de la formation aux stagiaires

Identifier les enjeux généraux de la prévention

Comparer la situation de l'entreprise par rapport au secteur d'activité

Identifier le niveau d'organisation de la prévention dans son entreprise

Désigner les principaux acteurs de la prévention, leurs missions et établir le lien avec le SDC

#### Séquence 2

Identifier son rôle en tant que Salarié Désigné Compétent

Identifier les acteurs en Santé & Sécurité au Travail

S'approprier la méthodologie de la conduite de projet appliquée à la prévention des risques professionnel : étapes essentielles et conditions de réussite

Préparation du travail intersession



## Jour 2

### Séquence 3

Restitution des travaux intersession

Repérer les risques (démarche à postériori et à priori)

Connaitre les principaux risques de son métier

### Séquence 4

Choisir son outil d'identification et d'analyse des risques professionnels

Définir les unités de travail

Évaluer les risques identifiés à l'aide d'une méthode de cotation

Argumenter sur l'intérêt d'améliorer et/ou mettre en place une démarche de prévention

## Jour 3

### Séquence 5

Restitution des travaux d'intersession

### Séquence 6

Proposer des pistes d'amélioration visant à supprimer/réduire les risques identifiés en tenant compte des PGP

Proposer un plan d'action de prévention PAPRIACT ou liste d'actions de prévention en fonction de l'effectif de l'entreprise

Savoir présenter les résultats aux décideurs et argumenter le suivi de la démarche de prévention

Bilan de la formation